



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE
C. E. I.



DECLARATION DE PRESSE

La Commission Electorale Indépendante est heureuse d'informer l'opinion publique nationale et internationale que les scrutins du 29 octobre 2006, pour le second tour de l'élection présidentielle et des élections législatives provinciales se sont déroulés normalement sur l'ensemble du territoire national.

Les électeurs se sont rendus aux urnes en dépit des pluies diluviennes intervenues jusque dans la première moitié de la journée sur quelques villes de l'ouest de la République comme à Kinshasa ainsi qu'à certains endroits des provinces du Bas-Congo et du Bandundu.

Il a été constaté toutefois à quelques endroits localisés, que certaines localités ont reçu des carnets de bulletins de vote appartenant à d'autres circonscriptions. C'est le cas à Boma, à Matadi, à Luozi, dans un lieu au Katanga, au Nord-Kivu et au Bandundu. Partout où s'est posé ce cas, des solutions locales ont été trouvées permettant à tous les électeurs de voter.

La Commission Electorale Indépendante signale toutefois deux incidents graves dans la province de l'Equateur. Le premier incident est intervenue au centre de vote 3788 à Bumba, autour du marquage des bulletins de la présidentielle. Une enquête a été ouverte immédiatement en vue d'établir les faits. Cet incident a affecté quatre autres centres de vote, à savoir le centre de vote 3810, 3813, 3806 et 3817. Tous ces cas sont en examen au niveau du Bureau de la CEI.

Par ailleurs, à Bikoro dans la province de l'Equateur, deux bureaux de vote dans le centre 3572 ont été pillés par des inconnus armés. La Commission Electorale Indépendante statuera également sur ce cas.

En attendant la clôture des opérations de vote dans les bureaux de vote et de dépouillement, la CEI rappelle que la procédure de clôture des bureaux de vote reste de mise c'est-à-dire de 6h à 17h, heure locale avec obligation de faire voter tous les électeurs se trouvant encore sous la file d'attente en leur donnant un jeton qui leur permet de voter. Pour rappel, le bureau de vote se transforme automatiquement en bureau de dépouillement sans interruption.

Une copie de la fiche de résultat sera remise à chacun des témoins des deux candidats à l'élection présidentielle de même, qu'aux représentants des réseaux des observateurs nationaux.



Fait à Kinshasa le 29 Octobre 2009